

# École

## Saviez-vous que des enfants du Lac-Simon sont allés à l'école à Louvicourt ?

Les pensionnats visaient l'éducation des jeunes « indiens ». Certains enfants, qui n'avaient pas ce statut d'Indien pour différentes raisons, sont plutôt allés à l'école de Louvicourt. Au début, il n'y avait pas de transport scolaire pour s'y rendre. Aussi, un peu avant la fermeture du pensionnat d'Amos, certaines familles ont pu retirer leurs enfants de là-bas et les envoyer à l'école de Louvicourt qui se nommait alors Notre-Dame-de-la-Route. Elle se trouvait dans la grande maison blanche aux volets bleus que l'on peut voir aujourd'hui à côté de la salle communautaire du village.



Quand l'école Amik Wiche a été ouverte, l'école de Louvicourt a servi de **pension** à des jeunes de Kitcisakik qui venaient à l'école à Lac-Simon, mais qui ne pouvaient retourner chez eux tous les soirs.

## Rapatriment de l'éducation

Les premiers locaux de l'école Amik Wiche ont été inaugurés en 1975. L'école était affiliée à la commission scolaire de Val-d'Or. Amik Wiche, à ses débuts, était constitué de quelques roulottes et il y avait seulement des classes de **primaire**. Les classes de maternelle et de prématernelle étaient situées au sous-sol de l'église. Les jeunes du Lac-Simon devaient aller à Val-d'Or dès leur entrée au secondaire.

Une fois l'école primaire implantée dans la communauté, les parents ont voulu que leurs enfants puissent aussi aller au **secondaire** à Lac-Simon. Le secondaire 1 a d'abord été offert au sous-sol de l'église. L'année suivante, c'était au tour du secondaire 2. Cette fois, une maison qui n'était pas occupée a été convertie en classe.



## Pensionnat

Les pensionnats autochtones au Canada visaient à assimiler les enfants autochtones en les coupant de leur culture et de leur entourage. Plusieurs personnes qui habitent aujourd'hui à Lac-Simon ont fréquenté le pensionnat de Saint-Marc-de-Figuery à Amos (1955-1973). Certains enfants du Lac-Simon s'y rendaient en taxi, d'autres en autobus. À la fin de l'été, des familles retournaient dans leur territoire de trappe et gardaient leurs enfants parce qu'ils ne voulaient pas les laisser partir pour le pensionnat. Mais des fonctionnaires aidés du missionnaire de l'époque allaient les chercher jusque sur leur territoire. La scolarisation des « Indiens » était obligatoire.